

REMISE D'OFFRE
DU 2 OCTOBRE 2026

TRIANGLE DE L'RCHE

10 RUE DE VALMY
COURS DU TRIANGLE
92800 PUTEAUX

RÉNOVATION
D'UN IMMEUBLE
EN BUREAUX,
HÔTEL ET PARKINGS

NOTE REEMPLOI

SOMMAIRE

1	REEMPLOI SUR TRIANGLE DE L'ARCHE	2
1.1	ENJEUX DU REEMPLOI	2
1.2	SCENARIO DE REEMPLOI RETENU	2
1.3	BILAN ENVIRONNEMENTAL	4
2	ENGAGEMENT VINCI POUR LE REEMPLOI	4
2.1	LA DEMARCHE BACKIN	4
2.2	METHODOLOGIE	5
2.3	DEPOSE SOIGNEE	6
2.4	STOCKAGE	6
2.5	RECHERCHE DE PARTENAIRES	7
2.6	ASSURANCE	7
3	ANNEXES	8

1 REEMPLOI SUR TRIANGLE DE L'ARCHE

1.1 ENJEUX DU REEMPLOI

Le réemploi est une alternative à l'extraction de matière première et à l'enfouissement de déchets. Il s'agit à l'inverse du recyclage, d'utiliser de nouveau des produits qui ne sont pas des déchets pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. Le réemploi est un levier intéressant pour réduire l'impact carbone des produits de construction. Il peut être mis en œuvre de plusieurs manières :

- **Réemploi in-situ** : désigne les matériaux qui seront déposés dans le cadre de la déconstruction, et qui pourront être remis en œuvre sur le nouveau projet
- **Réemploi ex-situ** : désigne les matériaux qui seront déposés dans le cadre de la déconstruction mais qu'il n'est pas prévu de réintégrer dans le nouveau programme. Des filières locales de reprise des matériaux seront donc recherchées.
- **Réemploi en approvisionnement extérieur** : désigne les matériaux qui pourront être issus d'un autre chantier/d'une autre filière et réemployés sur l'opération à la place d'un matériau neuf.



Dans le cadre de la rénovation du Triangle de l'Arche, le maître d'ouvrage ambitionne de mettre en œuvre une démarche environnementale exemplaire. À ce titre, il vise l'obtention de plusieurs labels et certifications, notamment **le label Circolab de niveau 3 minimum**.

Pour les actions relevant de son marché, VINCI Construction appliquera les exigences du plan d'action Circolab défini dans le Programme Économie Circulaire. Les objectifs liés aux gisements de réemploi ex-situ resteront toutefois conditionnés à la dépose effective des matériaux par l'entreprise de curage. Un état des lieux contradictoire des matériaux déposés sera réalisé en début d'opération afin de confirmer les quantités et la nature des gisements effectivement disponibles.

1.2 SCENARIO DE REEMPLOI RETENU

Les objectifs de réemploi fixés sur le projet sont les suivants :

- ❖ Atteindre un minimum de 30% de réemploi en poids (in situ et ex situ), soit **750 tonnes** de matériaux
- ❖ Atteindre minimum 10% en poids des déchets de second œuvre en réemploi ex situ (soit **240 tonnes**)

Le projet vise les types de réemploi suivant : Réemploi in-situ et ex-situ des matériaux issus du site existant.

Les matériaux identifiés en réemploi ex-situ ne relèvent pas de notre marché, mais du lot curage, traité directement entre le client et l'entreprise de curage. L'ensemble des gisements présentés ci-dessous est donc conditionné à la dépose effective des éléments identifiés dans le dossier par le cureur.

Voici le scénario de réemploi retenu sur le projet pour le in-situ et l'approvisionnement extérieur. Les **filières Backin** sont suivis du logo  :

Lot	Matériau	Quantité	Filière identifiée
Réemploi in-situ			
Second Œuvre - Sols techniques	Faux-planchers techniques	21 009 m²	MOBIUS
CFO/CFA	Chemins de câble	9 000 ml	RESO SERVICES 
CFO/CFA	Câbles électriques	90 000 ml	CIRCABLE 
VRD / Aménagements extérieurs	Gravillon	217 m³	-
CVC	Ventilo-convecteurs CARRIER	1200 u	PROCLUS, CARRIER
CFO/CFA	Terminaux SSI (sous réserve validation assurantielle)	1186 u	PROCLUS
Façade	Mur rideaux cadres + vitrages (sous réserve validation assurantielle)	A déterminer	-
Façade	Bardage en pierre (sous réserve validation assurantielle)	A déterminer	-
Façade	Parement en lame de pierre (sous réserve validation assurantielle)	A déterminer	-
Approvisionnement extérieur			
VRD / Aménagements extérieurs	Terre	373 m³	TERRE UTILE

Cette sélection ne couvre toutefois pas l'ensemble des gisements mentionnés dans la notice réemploi pour une remise en œuvre in-situ. Certains matériaux identifiés dans la notice réemploi n'ont en effet pas été intégrés au projet par la maîtrise d'œuvre. Leur valorisation devra donc être envisagée en réemploi ex-situ dans le cadre du marché de curage. La liste de ces matériaux est présentée ci-dessous :

Lot	Matériau	Quantité	Filière identifiée
Matériaux réorientés vers un réemploi ex-situ			
Plomberie / Sanitaire	W.C.	100 u	VESTO
Plomberie / Sanitaire	Lavabos	29 u	VESTO
Plomberie / Sanitaire	Receveurs de douche	4 u	VESTO
Menuiseries intérieures	Portes de palier	À déterminer	COMEC, AKTA
CFA - Sécurité incendie	BAES	450 u	PROCLUS
Serrurerie / Métallerie	Garde-corps toiture	À déterminer	GME, METAMO
CFO/CFA	Luminaires	À déterminer	PROCLUS
Plomberie / Sanitaire	Urinoirs	97 u	VESTO
VRD / Aménagements extérieurs	Caillebotis dalles bois	135 m²	ARTICONNEX, AKTA

Ainsi, même en l'absence de valorisation de ces gisements complémentaires, les objectifs de réemploi fixés pour l'opération demeurent atteignables. En effet, bien que le réemploi ex-situ ne relève pas de notre marché, **le seul réemploi in-situ des faux-planchers et des gravillons permet déjà d'atteindre l'objectif fixé de 750 tonnes de matériaux réemployés.**

1.3 BILAN ENVIRONNEMENTAL



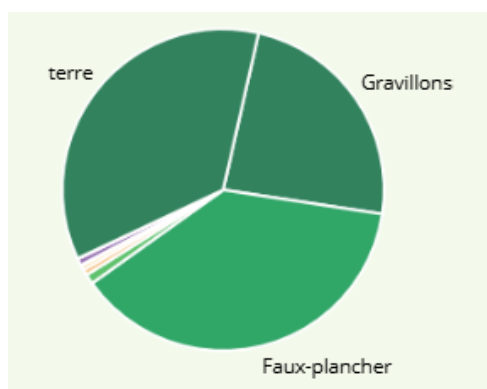
1 377 tonnes de matériaux sont réemployés en in-situ et en approvisionnement extérieur sur l'opération.

La répartition de ce tonnage est présentée ci-dessous, en cohérence avec les objectifs fixés dans le DCE.

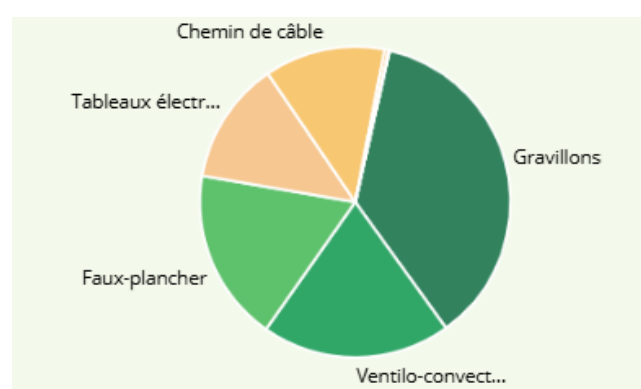
Réemploi in-situ	Approvisionnement extérieur
• 892 t > 750 t	• 485 t

Le réemploi prévu sur l'opération pourrait permettre une réduction de l'impact carbone du projet estimée d'environ **1550 T eq. CO2** par rapport à un projet utilisant des produits équivalents neufs. Cette estimation repose sur les données environnementales retenues conformément à la méthodologie détaillée en annexe.

Répartition de la masse des matériaux réemployés (tonnes)



Répartition de la réduction de l'impact carbone possible grâce au réemploi (kg eq CO2/m²)



2 ENGAGEMENT VINCI POUR LE REEMPLOI

2.1 LA DEMARCHE BACKIN

Nos équipes s'appuient sur la démarche **Backin** du groupe VINCI afin de déployer le réemploi. Backin vise à massifier ces pratiques en développant des filières internes, en diffusant des outils et méthodes communs et en animant un réseau national de référents.

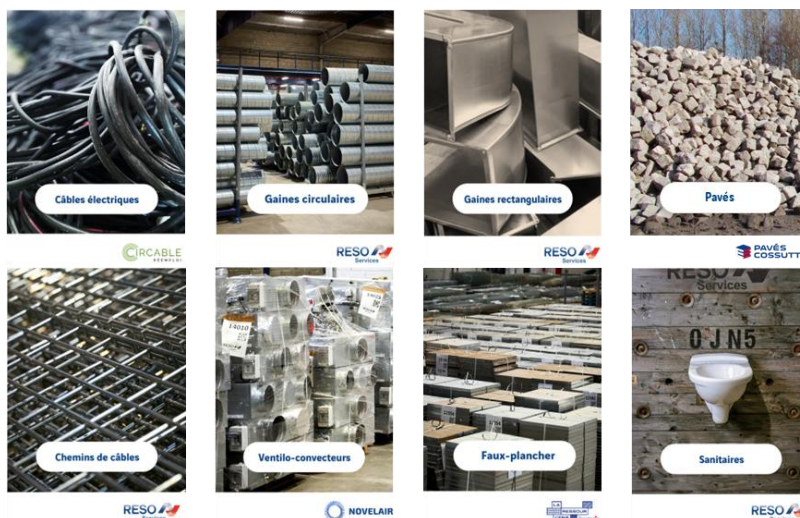
Notre ambition est de faire du réemploi une pratique systématique sur nos chantiers, en capitalisant sur l'expertise du groupe et en proposant des solutions adaptées à chaque projet.

Sur votre opération, cela se traduit par plusieurs filières de réemploi immédiatement mobilisables, une base de données centralisée pour croiser l'offre et la demande, un outil de calcul des impacts environnementaux et l'appui de référents locaux.

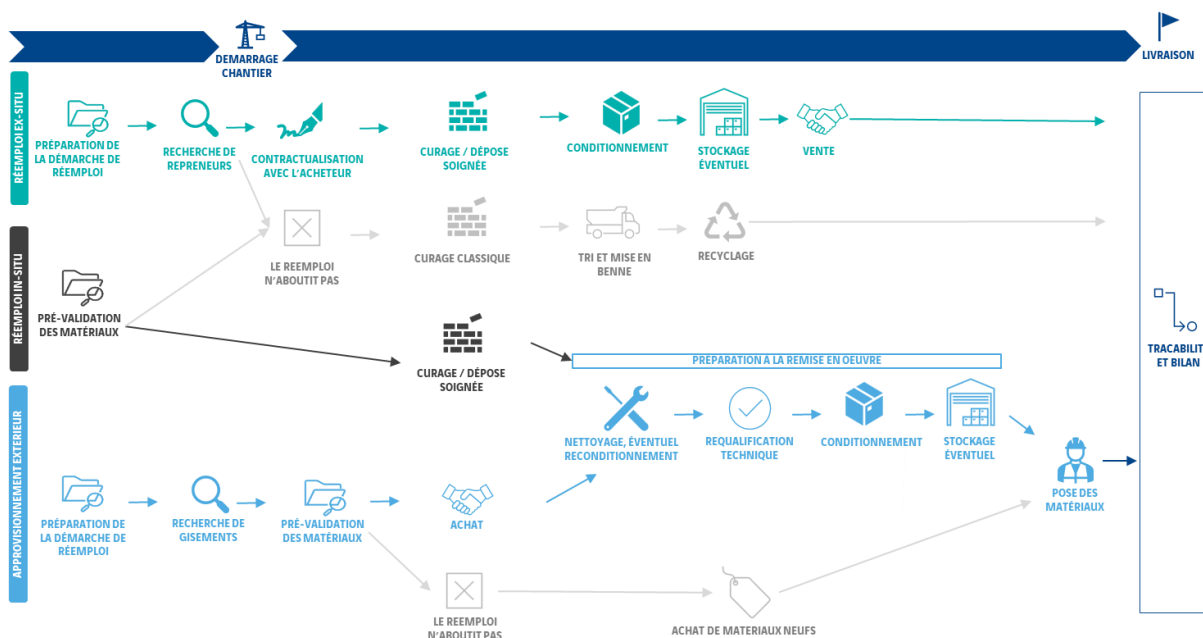


8 filières de réemploi internes sont opérationnelles

Et une dizaine en préparation



2.2 METHODOLOGIE



2.2.1 Réemploi in-situ

Le réemploi in-situ s'opère après l'identification en amont des matériaux lors des diagnostics. Les éléments à réemployer seront à déposer soigneusement par l'entreprise de curage. Avant leur remise en œuvre, les matériaux déposés font l'objet d'un nettoyage et d'une remise en état pour une réintégration

sur le site après validation technique de la maîtrise d'œuvre et du bureau de contrôle. Des essais spécifiques peuvent être réalisés en phase chantier.

- **Faux-plancher** : Les essais nécessaires selon les normes NF appropriées pour s'assurer que les dalles respectent les exigences requises selon la réglementation française et européenne applicable aux planchers surélevés, et plus particulièrement selon les notices incendie, thermique et acoustique du projet.
- **Murs rideaux cadres** : Cet essai portera sur le démontage d'une baie existante de type 9 non destinée au réemploi (mise en décharge), afin d'établir le protocole adéquat à suivre dans le cadre du chantier.

2.2.2 Réemploi ex-situ

Les matériaux identifiés comme potentiellement réemployables en ex-situ relèvent du marché de curage.

2.2.3 Approvisionnement extérieur

Pour les matériaux de réemploi visés en approvisionnement extérieur, le sourcing est réalisé auprès de filières de réemploi, de plateformes spécialisées ou d'autres chantiers.

La recherche de matériaux débute dès le démarrage du chantier et s'appuie sur des points de suivi réguliers permettant de présenter les gisements identifiés, d'arbitrer les choix d'approvisionnement et de sécuriser les délais de validation. Chaque gisement fait l'objet d'une analyse technique (conformité au CCTP, état, quantité disponible), logistique et économique avant validation par l'équipe projet, la maîtrise d'ouvrage et le contrôleur technique. Les matériaux retenus peuvent faire l'objet d'opérations de nettoyage, de remise en état ou de requalification technique avant leur mise en œuvre, avec une traçabilité assurée tout au long du processus.

2.3 DEPOSE SOIGNEE

La dépose soignée relevant du lot curage hors marché, l'atteinte des objectifs présentés est conditionnée à la bonne réalisation de cette prestation par l'entreprise de curage.

2.4 STOCKAGE

Les matériaux seront stockés à température ambiante (15 à 25°C), à l'abri de la poussière, à l'abri de l'humidité (humidité relative entre 40 et 65 %), en évitant un ensoleillement trop important.

Voir les zones de stockage tampon sur le PIC en annexe.

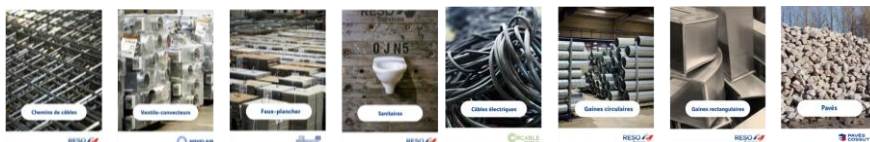
Si besoin d'un stockage complémentaire, plusieurs espaces sont envisagés :

- Le centre matériel SOLUMAT à Marolles-en-Hurepoix
- Le centre logistique de RESO Services au Blanc-Mesnil

2.5 RECHERCHE DE PARTENAIRES

Afin d'identifier les acteurs spécialisés adaptés aux besoins du projet (repreneurs, partenaires de reconditionnement ou fournisseurs de matériaux de réemploi), nous mobilisons à la fois les outils internes du groupe VINCI et des filières externes spécialisées. :

Recours aux **Filières Backin**



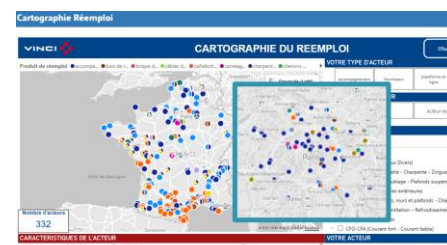
Outil Backin'App pour suivre l'avancement du réemploi sur nos projets et identifier les gisements disponibles et les besoins au sein des **chantiers VINCI Construction** et constituer une Base de données centralisée.



Marketplace interne R.USED, permettant de partager efficacement sous forme d'annonces l'information entre les chantiers ou sites fixes qui ont des ressources/matériaux/matériels



Cartographie nationale des acteurs du réemploi développée par VINCI Construction pour identifier les acteurs externes (ressourceries, plateformes, entreprises de reconditionnement et filières de réemploi) présents localement partout en France.



2.6 ASSURANCE

Le projet fait l'objet d'échanges avec la Direction des Assurances afin de valider les solutions de réemploi identifiées. Les gisements présentant des enjeux assurantiels particuliers ont été explicitement identifiés dans les chapitres précédents et feront l'objet d'un examen spécifique. Pour les autres gisements retenus, ils sont validés par notre assureur (SMA-BTP).

Les modalités de validation et les éventuelles réserves associées seront précisées dans l'offre n°2. Les achats seront contractualisés et une traçabilité des matériaux sera assurée tout au long de l'opération.

3 ANNEXES

- Fiches références
- Exemples de Fiches matériaux (méthodologies de dépose, conditionnement, remise en œuvre...)
- Plan d'installation de chantier (PIC) identifiant des zones de stockages tampon
- Note méthodologique calculatrice réemploi
- CV Référent réemploi Assessor Circolab